

Attestation des services de garde fournis

Lorsqu'il est mis fin à l'entente de services de garde ou lorsque l'enfant cesse de bénéficier des services de garde pendant plus de 90 jours consécutifs, le prestataire de services de garde éducatifs doit remettre au parent une attestation des services de garde fournis (article 20 du Règlement sur la contribution réduite (S-4.1.1, r-1)). Si le prestataire de services de garde éducatifs est une personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE), elle doit transmettre, sans délai, une copie de l'attestation au bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial qui l'a reconnue.

Si le parent a bénéficié du paiement de la contribution de base ou de son exemption pour plus de deux enfants de la même famille, veuillez utiliser un formulaire supplémentaire.

Section 1 – Identité du parent								
Nom de famille	Prénom							
Continu O I Identité de l'enfant ou des anfants								
Section 2 – Identité de l'enfant ou des enfants								
Premier enfant	Deuxième enfant							
Nom de famille	Nom de famille							
Prénom	Prénom							
Date de naissance Année Mois Jour	Date de naissance Année Mois Jour							
Section 3 – Services de garde fournis*								
Premier enfant	Deuxième enfant							
Date de début de la fréquentation Date de cessation de la fréquentation	Date de début de la fréquentation Date de cessation de la fréquentation							
Année Mois Jour Année Mois Jour	Année Mois Jour Année Mois Jour							
Nombre total de journées de garde sur l'année de référence en cours : Nombre total de demi-journées de garde fournies durant l'année de référence en cours :								
- en contrepartie de la contribution de base - en contrepartie de la contribution de base	- en contrepartie de la contribution de base - en contrepartie de la contribution de base							
- pour lesquelles le parent a - pour lesquelles le parent a	- pour lesquelles le parent a							
été exempté du paiement de la contribution de base été exempté du paiement de la contribution de base	été exempté du paiement de la contribution de base de la contribution de base							
Castian A. Identitá du prostataire de services de garde áducatife								
Section 4 – Identité du prestataire de services de garde éducatifs Centre de la petite enfance ou garderie	Personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial							
Nom de l'entreprise de services de garde éducatifs¹	Nom de famille							
Norm de l'entreprise de services de garde educatifs.	North de famille							
Nom de la division ²	Prénom							
Numéro de la division ²	Adresse et numéro de téléphone de la RSGE							
Adresse et numéro de téléphone de la division ²	Numéro, rue, avenue, boulevard, appartement, case postale							
Numéro, rue, avenue, boulevard, appartement, case postale								
	Ville, municipalité, Province							
Ville, municipalité, Province	N° de téléphone de la RSGE Code postal							
N° de téléphone Code postal								
N de telepriorie Code postal	Nom du bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial qui a reconnu la RSGE							
Section 5 – Déclaration								
Je déclare que les renseignements figurant dans cette attestation sont exacts et com	olets.							
Nom de famille	Personne autorisée à signer pour le centre de la petite enfance ou la garderie							
Prénom	Personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial							
Signature	Date à laquelle l'attestation a été produite Année Mois Jour							

^{*} Année de référence : période du 1er septembre d'une année au 31 août de l'année suivante.

¹ Entreprise de services de garde éducatifs : entité juridique titulaire du permis.

 $^{2 \}quad \hbox{Division: \'etablissement dont le nom et le numéro sont inscrits au permis.}$



Attestation des services de garde fournis

Lorsqu'il est mis fin à l'entente de services de garde ou lorsque l'enfant cesse de bénéficier des services de garde pendant plus de 90 jours consécutifs, le prestataire de services de garde éducatifs doit remettre au parent une attestation des services de garde fournis (article 20 du Règlement sur la contribution réduite (S-4.1.1, r-1)). Si le prestataire de services de garde éducatifs est une personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE), elle doit transmettre, sans délai, une copie de l'attestation au bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial qui l'a reconnue.

Si le parent a bénéficié du paiement de la contribution de base ou de son exemption pour plus de deux enfants de la même famille, veuillez utiliser un formulaire supplémentaire.

Section 1 – Identité du parent							
Nom de famille	Prénom						
Section 2 – Identité de l'enfant ou des enfants							
Premier enfant	Deuxième enfant						
Nom de famille	Nom de famille						
Prénom	Prénom						
Date de naissance Année Mois Jour	Date de naissance Année Mois Jour						
Section 3 – Services de garde fournis*							
Premier enfant	Deuxième enfant						
Date de début de la fréquentation Année Mois Jour Année Mois Jour Année Mois Jour	Date de début de la fréquentation Année Mois Jour Année Mois Jour Année Mois Jour						
Nombre total de journées de garde fournies durant l'année de référence en cours : fournies durant l'année de référence en cou							
- en contrepartie de la - en contrepartie de la contribution de base	- en contrepartie de la - en contrepartie de la contribution de base contribution de base						
- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution de base - pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution de base	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution de base - pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution de base						
Section 4 – Identité du prestataire de services de garde éducatifs							
Centre de la petite enfance ou garderie	Personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial						
Nom de l'entreprise de services de garde éducatifs ¹	Nom de famille						
Nom de la division ²	Prénom						
Numéro de la division ²	Adresse et numéro de téléphone de la RSGE						
Adresse et numéro de téléphone de la division ²	Numéro, rue, avenue, boulevard, appartement, case postale						
Numéro, rue, avenue, boulevard, appartement, case postale							
	Ville, municipalité, Province						
Ville, municipalité, Province	N° de téléphone de la RSGE Code postal						
N° de téléphone Code postal	Nom du bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial qui a reconnu la RSGE						
Section 5 – Déclaration							
Je déclare que les renseignements figurant dans cette attestation sont exacts et com	plets.						
Nom de famille	Personne autorisée à signer pour le centre de la petite enfance ou la garderie						
Prénom	Personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial						
Signature	Date à laquelle l'attestation a été produite Année Mois Jour						

- Année de référence : période du 1er septembre d'une année au 31 août de l'année suivante.
- 1 Entreprise de services de garde éducatifs : entité juridique titulaire du permis.
- 2 Division : établissement dont le nom et le numéro sont inscrits au permis.



Attestation des services de garde fournis

Lorsqu'il est mis fin à l'entente de services de garde ou lorsque l'enfant cesse de bénéficier des services de garde pendant plus de 90 jours consécutifs, le prestataire de services de garde éducatifs doit remettre au parent une attestation des services de garde fournis (article 20 du Règlement sur la contribution réduite (S-4.1.1, r-1)). Si le prestataire de services de garde éducatifs est une personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE), elle doit transmettre, sans délai, une copie de l'attestation au bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial qui l'a reconnue.

Si le parent a bénéficié du paiement de la contribution de base ou de son exemption pour plus de deux enfants de la même famille, veuillez utiliser un formulaire supplémentaire.

or to parent a beneficie da palement de la contri	batton de base ou de son exemption pour	piuo	de deax emante de	ia illollic	idillilo, vou	moz dunoci dii ioi	ппанане заррге	montano.	
Section 1 – Identité du parent									
Nom de famille		Prénom							
Section 2 – Identité de l'enfant ou des e	enfants								
Premier enfant		Deuxième enfant							
Nom de famille		Nom de famille							
Prénom			Prénom						
Date de naissance Année Mois	Jour	Date de naissance Année Mois Jour							
Section 3 – Services de garde fournis*									
Premier enfant		Deu	xième enfant						
Année Mois Jour	ate de cessation de la fréquentation Année Mois Jour						Mois Jour		
fournies durant l'année de référence en cours : fou	ombre total de demi-journées de garde urnies durant l'année de référence en cours :	: four	mbre total de journé rnies durant l'année d	de référenc	de e en cours :	Nombre total de demi-journées de garde fournies durant l'année de référence en cours			
contribution de base	en contrepartie de la contribution de base	C	en contrepartie de la contribution de base	ase		- en contreparti contribution d	e base		
- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution de base	pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution de base	É	oour lesquelles le pa été exempté du paie de la contribution de	ement		 pour lesquelle été exempté de de la contribu 	du paiement		
							_		
Section 4 – Identité du prestataire de se	ervices de garde éducatifs								
Centre de la petite enfance ou garderie			Personne respons	sable d'un	service de	e garde éducatif	en milieu fam	ilial	
Nom de l'entreprise de services de garde éducatifs¹			Nom de famille						
Nom de la division ²			Prénom						
Numéro de la division ²			Adresse et numéro de téléphone de la RSGE						
Adresse et numéro de téléphone de la division ²		ou	Numéro, rue, avenue, boulevard, appartement, case postale						
Numéro, rue, avenue, boulevard, appartement, case postale		-							
			Ville, municipalité, Province						
Ville, municipalité, Province			Nº de téléphone de	la RSGE		Code postal			
N° de téléphone Code postal			Nom du bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial qui a reconnu la RSGE						
	·	•							
Section 5 – Déclaration									
Je déclare que les renseignements figurant dar	ns cette attestation sont exacts et comple	ets.							
Nom de famille			Personne autorisée à signer pour le centre de la petite enfance ou la garderie						
Prénom			Personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial						
Signature			Date à laquelle l'attestation a été produite Année Mois Jour						
							•	-	

- Année de référence : période du 1er septembre d'une année au 31 août de l'année suivante.
- 1 Entreprise de services de garde éducatifs : entité juridique titulaire du permis.
- 2 Division : établissement dont le nom et le numéro sont inscrits au permis.